



1007190301

DATE DEPOT :	2010-08-18
NUMERO DE DEPOT :	71903
N° GESTION :	1979B02685
N° SIREN :	315429837
DENOMINATION :	AMUNDI IMMOBILIER
ADRESSE :	91/93, BD PASTEUR 75015 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/06/28
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)



78132685

Amundi

ASSET MANAGEMENT

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
18 Août 2010

Amundi Immobilier

N° DE DÉPOT

7803

Société anonyme au capital de 15.666.374 euros
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 PARIS
315 429 837 RCS Paris

EXTRAIT

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EC Du 28 juin 2010 c CA

L'an deux mil dix, le 28 juin à dix-huit heures, les actionnaires de la Société AMUNDI IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Paris au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant lettres en date du 14 juin 2010.

La Société PRICE WATERHOUSE COOPERS, Commissaire aux Comptes titulaire représentée par Monsieur Jean Pierre BOUCHART, a été régulièrement convoquée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée à son entrée en réunion à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

En l'absence de Monsieur Fathi JERFEL, l'Assemblée est présidée par Monsieur Bruno CALMETTES spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Monsieur Yves PERRIER représentant la Société CAAM GROUP, actionnaire présent possédant le plus grand nombre d'actions et Monsieur Bruno CALMETTES, acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Frédéric CELLIER est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote, compte tenu des délibérations relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- les pouvoirs des actionnaires représentés,
- les copies des lettres de convocation,
- les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31/12/2009,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation à l'Assemblée.

L'Assemblée lui rend acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et approbation des dites conventions ;
- Ratification par l'Assemblée Générale de la cooptation à titre provisoire d'un membre du Conseil d'Administration ;
- Pouvoirs pour réaliser les formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration puis il fait donner lecture des rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Le Président informe l'Assemblée Générale de la démission de leur mandat d'administrateur de Messieurs Yves Perrier et Paul- Henri de la Porte du Theil, respectivement à compter du 26 novembre et du 18 décembre 2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, en conséquence, de la démission de Monsieur Yves PERRIER à compter du 26 novembre 2009 et de Monsieur Paul Henri de la Porte du Theil à compter du 18 décembre 2009.

Personne ne demandant la parole, le Président ne met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

.....

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, ratifie la nomination à titre provisoire au Conseil d'Administration de Madame Corinne FERRIERE, domiciliée à Saint Cloud (Hauts de Seine), 123 rue des Tennerolles, effectuée lors du Conseil d'Administration du 3 juin 2010, pour la durée du mandat de son prédécesseur, Monsieur Paul-Henri de LA PORTE du THEIL, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à tout dépôt et toute formalité de publicité prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.